



## CT DGAC

22 octobre 2015

Le CT DGAC de « rentrée » s'est enfin tenu hier. La DGAC nous avait communiqué un ordre du jour bien « pauvre » (hormis le point RIFSEEP demandé par les OS le 07 octobre) et purement administratif : approbation de PV précédents, validation de mises à jour de textes organisationnels, charte du temps...

FO considérant que les CT DGAC doivent systématiquement aborder les sujets dimensionnants pour la DGAC avait immédiatement demandé l'inscription à l'ordre du jour des points suivants (et mis en copie toutes les organisations syndicales représentées en CT DGAC) :

- **budget DGAC : Point sur exécution 2015 et projet BACEA pour 2016,**
- **effectifs : bilan 2015 et perspectives 2016...,**
- **dossiers européens : SES2+, plan performances NA 2015/2019, EASA.**
- **impact de la réforme territoriale de l'Etat sur la DGAC.**

Seul le SNCTA a fait les mêmes demandes.

FO a également ajouté les questions suivantes :

- **point sur la mise en paiement de la PRC,**
- **point sur le versement de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat),**
- **mise en place du télétravail à la DGAC,**
- **taux 3 de la prime de polyvalence TSEEAC,**
- **problématique de la hausse des loyers outre-mer,**
- **point de situation du texte CIT et calendrier de départ en retraite des ICNA dans le cadre du report de la limite d'âge à 59 ans,**
- **avancement de grade et taux promus/promouvables pour 2016,**
- **paiement des NBI 2013 et 2014 pour les corps techniques.**

### Propos liminaires du Directeur Général

En préambule, le Directeur Général a souhaité (ré)annoncer l'ouverture de négociations pour un nouveau protocole DGAC qui pourrait se finaliser au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Il a précisé quelques éléments de contexte et ses objectifs :

- **retour à une période de croissance du trafic (+2% 2015, prévu +2,6% 2016),**
- **nécessité d'adapter la capacité de contrôle au trafic,**
- **réduction des effectifs imposée par l'état, pour 2016 ce sera -100 DGAC et -16 ENAC,**
- **modernisation des systèmes,**
- **évolution des missions et méthodes de Surveillance, « Gestion du risque »,**
- **poursuite de la mutualisation,**
- **réflexion sur la performance et le rôle de l'ENAC,**

- **recherche d'un équilibre entre productivité, organisation des services et accompagnement social,**
- **climat de tensions sociales défavorable à la négociation.**

Le DG a regretté que le protocole 2013/2015 ne soit pas encore complètement mis en œuvre mais espère pouvoir annoncer de nouveaux progrès pour le Comité de Suivi du Protocole prévu le 03 novembre. Il s'est dit conscient de la difficulté à s'engager dans un nouvel accord sans en avoir terminé avec les mesures du précédent mais considère que c'est un outil précieux et rare qu'il faut pérenniser. La première plénière aura normalement lieu fin novembre.



FO a toujours respecté un « mécanisme de négociation protocolaire » qui a fait ses preuves. Au regard des difficultés de mise en œuvre des aspects sociaux et des difficultés de dialogue social actuelles FO espère qu'il n'a pas... fait son temps !

**FO souhaite pouvoir aboutir à un projet positif pour tous les personnels.** FO travaillera en ce sens et nous espérons que l'Administration saura tirer les leçons de ces 3 laborieuses et pénibles dernières années !

Si nous avons bientôt l'assurance de la finalisation du protocole 2013/2015, **FO a clairement fait un préalable de l'EXCLUSION du RIFSEEP.** Il est HORS de QUESTION de détruire notre régime indemnitaire et de sacrifier nos acquis sociaux. Dans l'hypothèse d'un futur accord, FO exigera également des garanties supplémentaires de mise en œuvre des mesures sociales et une vision claire des missions de la DGAC et des moyens à affecter à celles-ci.

FO saura avancer rapidement dans la négociation si les conditions sont réunies.

## RIFSEEP

SDP nous a assuré avoir obtenu un accord formel du Guichet Unique quant à la validation du principe de « prime satellite » pour les corps administratifs.

Après validation par le MEDDE début septembre, il n'y a toujours aucune réponse de la DGAFP concernant la procédure d'exclusion de TOUS les corps techniques obtenue par FO et le SNCTA début juillet. La DGAC nous assure de progrès dans les discussions et d'un résultat pour novembre. **Il est clair que le plus tôt sera le mieux si**

**le gouvernement souhaite éviter une réaction des personnels proportionnée à la nocivité de ce projet.**

A écouter certains discours en CT, il semblerait qu'après avoir signé un accord de « prime satellite pour tous les corps de la DGAC », certaines OS se ravissent et demandent maintenant l'exclusion des corps techniques qu'elles déclaraient impossible dans leurs tracts de l'époque. Plus de clairvoyance aurait été appréciée dès cet été, mais mieux vaut tard que jamais...

## Budget DGAC

Le montant global du budget annexe (BACEA) est d'environ 2,2 milliards d'euros.

Les principales données sont :

- investissements : 242 M€,
- masse salariale : stabilisée à environ 1,1 Md € en tenant du compte du CAS pensions,
- baisse du budget de fonctionnement de 2,5%,

- poursuite du désendettement du BACEA amorcé en 2015 : -107 M€. Fin 2016, la dette du BACEA sera revenue à son niveau de 2009 (1,1 milliard €).

La trésorerie du BACEA s'améliore progressivement et est d'environ 240 M€, soit un gros mois de dépenses. L'objectif serait d'arriver à au moins 2 mois d'avance.

**A la demande de FO, le SG s'est engagé à organiser une réunion spécifique sur le budget.**

## Effectifs DGAC

Des discussions sur ce point particulièrement important nous sont promises depuis le printemps. Cette réunion sans cesse reportée est à nouveau programmée pour le 24 novembre ! Après l'annonce des réductions d'effectifs par notre ministre (aux matinales radio et télé !), **-116 pour DGAC et ENAC**, la DGAC nous « offre la possibilité » de discuter de la ventilation de cette réduction entre les différents corps.

**SAUF QUE le 24 novembre les avis de concours déjà finalisés par la DGAC seront déjà publiés ou à la veille de l'être !** Sans oublier les « ajustements » des recrutements

2015 reportés sur 2016 qui, au final, amputeront ces derniers d'autant ! Et puisque l'on parle de protocole triennal, quid des années 2017 et 2018 ? Surprise ?

**Marge de manœuvre = 0 !**

**Marge de discussion = 0 !**

**Bon début pour améliorer la qualité du dialogue social et détendre l'atmosphère ! Nous nous sentons pleinement en confiance !**



## Dossiers Européens

### Projet de règlement SES2+

Un texte de compromis est en bonne voie au niveau du Conseil. La menace d'une obligation de séparation structurelle opérateur/régulateur est écartée. Ce texte devra repasser devant le Parlement européen et il faudra rester vigilant jusque-là.

### Plan de performances NA 2015/2019

La France a transmis une version modifiée de son plan en juin 2015.

Les hypothèses de trafic retenues dans ce plan sont celles de niveau bas de STATFOR soit une augmentation du trafic d'environ 1% par an. Ce plan modifié devrait être adopté en comité ciel unique avant fin 2015.

### Révision du règlement de base de l'EASA

Le règlement de base est en cours de refonte et une 1<sup>ère</sup> proposition devrait être communiquée avant la fin de l'année.

Il ne devrait pas y avoir de modification dans l'équilibre entre Etats/Commission/Agence Européenne. Pas de modification non plus sur le traitement des opérateurs militaires ou d'Etats. Les « petits Etats » auront la possibilité de transférer les activités de surveillance qui leur incombent à d'autres Etats ou à l'Agence. Des réflexions sont en cours au sein de l'Agence et de la Commission par rapport à la réglementation de l'activité « Drones ».

## La réforme territoriale pour la DGAC ?

Informé de certaines adaptations entre les DSAC quant à de nouvelles répartitions de la charge de travail liée aux responsabilités territoriales, **FO souhaitait entendre de l'administration que ces évolutions étaient bien prises en considération et que les personnels n'auraient pas à pâtir** de « déplacements de postes ou d'ETP » entre les DSAC IR.

Après un début de réponse du DG nous assurant qu'il n'y avait aucun impact, **FO a fait remarquer qu'il y avait déjà des effets « sur le terrain »**. Le Directeur de la DSAC en a convenu et a renvoyé la discussion au CT DSAC du 05 novembre prochain. **FO a demandé à ce que ce point soit ajouté à l'ordre du jour du CT DSAC qui n'en fait aucune mention pour l'instant !**

## Paiement de la PRC

Suite au retour d'information des agents qui n'ont toujours pas perçu cette prime liée aux restructurations, **FO pose la question depuis plusieurs semaines**. Voici les réponses du SG données en séance :

- « **9 agents ont été payés, c'est mieux que le zéro annoncé par FO** »,
- **50 dossiers en instruction,**
- **plus de 80 demandes.**

Le SG justifie le retard par le fait que certains dossiers sont incomplets !

**FO a convenu que 9 c'est mieux que zéro, cependant 9/80 et 18 mois d'attente il n'y a pas de quoi pavoiser !!**

Et s'il manque des éléments de dossier il serait bon de le signaler aux agents !

SDRH à la rescousse du SG indique que 44 dossiers supplémentaires (principalement des TSEEAC) ont été « signés » ces derniers jours.

**FO a expressément demandé au SG et à SDRH d'effectuer un suivi et un retour personnalisé à chaque agent afin de les tenir informés de la progression de leur demande (en cours de traitement, bilan des pièces, date de mise en paiement).**

## Paiement de la GIPA

Le paiement de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) pour les années 2013 et 2014 a été faite au printemps 2015. Le SG prévoit le paiement de la GIPA au titre de 2015 sur la paye de février 2016.

Sont concernés les agents dont l'évolution du traitement indiciaire sur une période glissante de 4 ans a été inférieure à l'inflation. La GIPA leur permet de toucher une compensation indemnitaire.



## Loyers outre-mer

Avec « l'arrivée de France Domaine » FO avait, dès 2012, alerté la DGAC sur les problèmes de hausse inconsidérée des loyers des ex-logements DGAC en outre-mer.

Les soucis ont commencé à la Réunion, puis ce sont étendus à Cayenne. C'est maintenant le tour de Mayotte et peut-être bientôt Polynésie et St Pierre et Miquelon ??

**A chaque fois la DGAC attend que la situation explose pour commencer à y penser !** Un minimum d'anticipation aurait été le bienvenu et, à défaut, un maximum de

réactivité !! Ce n'est pas le cas et **FO a encore été contraint de « faire des rappels » sur ce sujet :**

- **application des mesures de compensation pour La Réunion et Cayenne,**
- **extension du dispositif à Mayotte (où le problème du logement est crucial et étroitement lié à la disponibilité opérationnelle des personnels),**
- **réflexion en amont pour les autres territoires.**

## CIT – départs retraite ICNA

**Depuis décembre 2012 le dossier CIT est toujours au point mort, aucune avancée ni même signe de frémissement sur ce dossier !**

**Les personnels apprécieront !**

Le SG nous a informés avoir obtenu un accord formel de la DGAFP sur **le calendrier d'échelonnement du report de la limite d'âge de 57 à 59 ans. Il sera « très prochainement » publié et diffusé aux ICNA.**

A suivre...

## Télétravail à la DGAC

La 1<sup>ère</sup> réunion du GT protocolaire a eu lieu le 2 octobre. Une 2<sup>ème</sup> réunion est prévue le 2 novembre.

FO a demandé à la DGAC de mettre en place la possibilité de télétravail dès l'année 2016.

## NBI personnels techniques

**Le SG attend la validation du Guichet Unique pour les ayant-droits 2013 et 2014 dans les jours qui viennent et promet une mise en paie avant fin 2015!!**

Rengaine connue et trop souvent servie au cours de ces 3 dernières années. **FO attend de constater la réalité de la signature du texte ! Et pour la mise en paie promise en décembre, sachant que les salaires sont préparés avec 2 mois d'avance...** les collègues concernés apprécieront.

Comme nous l'avons déjà dit récemment, même les affaires de gestion courante des personnels et des salaires

ne sont plus effectuées dans des délais raisonnables. Quand et où cela va-t-il s'arrêter ?

Par contre, l'administration a toujours le temps de traiter des « incongruités du style RIFSEEP » !! C'est certainement ce que certains qualifient de « rationalisation, productivité et efficacité ». Des concepts bien loin de la réalité !

**Chers collègues, faites un vœu pour les ayant-droits 2015 !**

## Avancement et taux pro/pro

Vu nos expériences passées et les mensonges éhontés de la DGAFP tout au long de l'année 2013 qui nous assurait maintenir les avancements en l'état et, qui dès janvier 2014 publiait des chiffres à la baisse pour 2014 et 2015, la question et les craintes sont parfaitement légitimes.

**Devra-t-on encore « encaisser » de nouvelles baisses des taux ?**

**De nouveaux corps seront-ils concernés, comme les TSEEAC depuis 2014 ?**

Et bien chers collègues, nous n'avons toujours pas de réponses mais on nous assure que tout va bien.

**« Ssssh, Aie confiance !! Ssssh », comme disait le python.**



### Taux 3 de la prime de polyvalence pour les TSEEAC assistants de subdivision

**FO a signifié au Directeur Général que la pratique consistant à modifier des textes validés dans les organismes de concertation paritaire (administration+OS) était inadmissible et intolérable.**

FO a demandé en séance la publication d'un arrêté modificatif afin de rétablir le texte initial du texte validé en CSP incluant les assistants de subdivision comme ayant droit au Taux 3 de la prime de polyvalence.

Le DG et le SG nous ont expliqué que c'est « encore » la faute à un certain sous-directeur du Budget qui fait toujours et systématiquement obstruction aux « mesures DGAC ». Soit, mais alors pourquoi ne pas demander l'intervention et l'arbitrage des échelons supérieurs ?

**Au final, on nous a déclaré qu'il n'y aurait pas de « rattrapage » et donc pas de modification de ce texte mais que la mesure serait à reporter dans le prochain protocole... encore une fois, les collègues apprécieront !**

**Un CT où les questions qui devaient être posées n'ont pas rencontré de véritables réponses, et en tout cas bien peu de réponses satisfaisantes.**

**Salaires, Effectifs et RIFSEEP, si la DGAC et le gouvernement ne comprennent pas les urgences... FO les rendra plus explicites.**

**Respect des engagements, respect des personnels et contreparties sociales, si ces termes sont oubliés de certains... FO fera les rappels nécessaires.**

